

CERTIFICAT D'AFFICHAGE



Je soussigné, Antonin ANDRIEU, Maire de la commune de VAL de DAGNE

Certifie avoir procédé à l'affichage, aux lieux prévus à cet effet, de l'avis informant le public de l'ouverture de l'enquête publique relative à la demande d'autorisation présentée par la SAS « ferme éolienne de Moux » développée par la SAS « Eurocape New Energy France », pour la création et l'exploitation d'un parc éolien constitué de 5 aérogénérateurs et d'un poste de livraison sur le territoire de la commune de Moux.

Cet avis a été affiché à compter du 02/12/2019 et pendant toute la durée de l'enquête, soit 47 jours consécutifs, du 02/12/2019 au 17/01/2020 inclus, conformément aux dispositions prévues par le code de l'environnement.

Fait à VAL DE DAGNE, le 07/02/2020

Le Maire
Antonin ANDRIEU

